



Bureau du Directeur

Service de police de la Ville de Saint-Eustache

Le 8 février 2013

Monsieur John Traversy
Secrétaire général
CRTC
Ottawa (Ontario) K1A 0N2

En ligne : <https://services.crtc.gc.ca/pub/Intervention/Submission-Soumission.aspx?lang=f&EN-2013-19&ET=N#SEO>

Objet : Avis d'audience de radiodiffusion CRTC 2013-19
Demande ADR 2012-1051-7
Demande APB 2012-0689-7

Monsieur,

Le Service de police de la Ville de Saint-Eustache tient à vous informer de son appui aux demandes présentées par les chaînes « Avis de recherche » et « All Points Bulletin » au CRTC, lors de la demande portant le numéro cité en rubrique.

Nous croyons que ces chaînes spécialisées sont un outil indispensable à notre lutte contre la criminalité. La diffusion des informations par l'entremise de ces chaînes est très utile au maintien de la sécurité publique et à la protection des citoyens.

La criminalité évoluant rapidement tant à l'échelle provinciale que nationale, il devient primordial que les réseaux de communication puissent rejoindre rapidement le plus grand nombre de citoyens possible. Le principe de cette émission nous permet d'atteindre cet objectif et par le fait même, d'impliquer les citoyens dans les mesures à prendre pour assurer leur protection.

Nous demandons donc au CRTC d'accorder le renouvellement de licence à la chaîne « Avis de recherche », d'accorder le même statut à la chaîne « All Points Bulletin » et de reconnaître leur statut de service « d'intérêt public ».

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, Monsieur, mes salutations distinguées.

Thierry Vallières
Directeur

c. c. Vincent Géracitano, président et fondateur « Avis de recherche TV » et « All Points Bulletin TV »